AUDEOS
COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION APOIN

Association de droit local

11 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

AUDEOS
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'Association APOIN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association APOIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et

le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

AUDEOS
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 14 avril 2021

Le Commissaire aux Comptes

AUDEOS

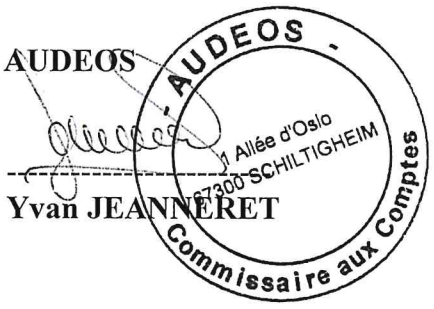

Yvan JEANNERET

Bilan Actif

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2021 Brut	31/12/2021 Amort. et Dépréc.	31/12/2021 Net	31/12/2020 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	40 377	27 884	12 493	10 627
	Autres immobilisations corporelles	99 061	74 110	24 952	19 236
	Immobilisations corporelles en cours	5 521		5 521	
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	**144 959**	**101 993**	**42 966**	**29 863**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	50 995		50 995	61 500
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	49 620		49 620	44 453
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	65 346		65 346	76 843
	DISPONIBILITES	8 374		8 374	15 049
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 152		1 152	1 561
	TOTAL (II)	**175 487**		**175 487**	**199 407**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	**320 447**	**101 993**	**218 453**	**229 269**

(1) dont droit au bail
(2) dont à moins d'un an
(3) dont à plus d'un an

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	130 824	101 623
	Excédent ou déficit de l'exercice	**16 563**	**29 201**
	Total des fonds propres (situation nette)	**147 387**	**130 824**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	34 262	19 318
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**34 262**	**19 318**
	Total des fonds propres	**181 649**	**150 142**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	5 389	5 106
	Total des provisions	**5 389**	**5 106**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		4 212
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 521	17 362
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	22 065	30 587
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	830	21 860
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**31 415**	**74 021**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**218 453**	**229 269**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	16 563,10	29 201,25
(1) Dont à moins d'un an	31 415	74 021
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

- AUDEOS -
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	2 741	3 329
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	100 901	91 352
	dont parrainages	4 145	3 139
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	327 922	312 670
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		15 000
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 929	12 062
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	2 756	20
	Total des produits d'exploitation	**442 250**	**434 432**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock		885
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	11 050	9 275
	Autres achats et charges externes	61 258	67 816
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 006	5 453
	Salaires et traitements	306 700	276 455
	Charges sociales	43 082	34 037
	Dotation aux amortissements et dépréciations	18 201	21 871
	Dotation aux provisions	283	544
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	56	3 312
	Total des charges d'exploitation	**447 637**	**419 648**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(5 387)**	**14 784**

AUDEO
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**	31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION	**(5 387)**	**14 784**
PRODUITS FINANCIERS — De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	346	343
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**346**	**343**
CHARGES FINANCIERES — Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	19	79
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**19**	**79**
RESULTAT FINANCIER	**327**	**264**
RESULTAT COURANT avant impôts	**(5 061)**	**15 048**
PRODUITS EXCEPTIONNELS — Sur opérations de gestion	16 284	
Sur opérations en capital	8 281	14 153
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	**24 565**	**14 153**
CHARGES EXCEPTIONNELLES — Sur opérations de gestion	2 941	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles	**2 941**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**21 624**	**14 153**
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**467 161**	**448 929**
TOTAL DES CHARGES	**450 597**	**419 727**
EXCEDENT ou DEFICIT	**16 563**	**29 201**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

- AUDEOS -
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

APOIN
13 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Tél : 03 88 07 49 86

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

ANNEXE COMPTABLE

Annexe au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020, dont le total est de 218 453 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de tableau, et dégageant un bénéfice de 16 563.10 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01.01.2021 au 31.12.2021.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Informations générales

L'association APOIN a pour objet de :

- favoriser la création d'emplois salariés dans le cadre d'équipes polyvalentes, emplois destinés prioritairement à des personnes en situation précaire
- favoriser l'intégration professionnelle et sociale des personnes par un accompagnement social, une information et une formation appropriés
- s'inscrire dans le champ de l'insertion par l'activité économique.

L'association APOIN est une association à but non lucratif.

Ses ressources sont :

- la cotisation des membres dont le montant est fixée chaque année par l'Assemblée Générale,
- les subventions émanant d'organismes publics et privés,
- les revenus de l'activité économique,
- les dons et legs,
- les recettes des manifestations organisées par l'association,
- le revenu des biens et valeurs de l'association,
- toutes ressources qui ne sont pas interdites par les lois et règlements en vigueur.

2. Evénements significatifs et faits caractéristiques

- Néant

- AUDEOS -
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

APOIN
13 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Tél : 03 88 07 49 86

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

3. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et au règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

-image fidèle.
- régularité et sincérité.
- prudence.
- comparabilité et continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

►► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

►► Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Actifs	Durée (année)
Logiciels informatiques	de 01 à 03
Matériel et outillage industriels	5
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10
Matériel de transport	4
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10
Mobilier	de 05 à 10

- AUDEOS -
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

APOIN
13 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Tél : 03 88 07 49 86

UNION EUROPÉENNE
l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

►► Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

►► Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

►► Indemnité de fin de carrière

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes.

►►Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Temps consacré par les administrateurs bénévoles
- Frais de déplacement des administrateurs bénévoles ayant fait l'objet d'un abandon de créance

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement sur la base horaire de 12,5 €.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Par prudence les coûts minima ont été retenus.

4. Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été appliquée sur l'exercice 2021.

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

APOIN
13 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Tél : 03 88 07 49 86

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

Notes sur le bilan actif :

►► Immobilisations :

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

	Valeurs en début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs en fin d'exercice
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt poste à poste	Cessions	
Autres	0					**0**
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instal. Technique, matériel outillage industriels	32 885		8 270		778	**40 377**
Instal. , agencement, aménagement divers	1 451					**1 451**
Matériel de transport	75 740		7 636			**83 376**
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 222		9 878		1 865	**14 235**
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**116 298**	**0**	**25 784**	**0**	**2 643**	**139 439**
BIENS REÇUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						**0**
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						**0**
TOTAL	**116 298**	**0**	**25 784**	**0**	**2 643**	**139 439**

►► Amortissements et dépréciations d'actif :

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissments en fin d'exercice
		Dotations	Diminutions	
Autres				**0**
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**0**	**0**	**0**	**0**
Instal. Technique, matériel outillage industriels	22 258	6 403	778	**27 883**
Instal. , agencement, aménagement divers	1 169	282		**1 451**
Matériel de transport	60 254	8 948		**69 202**
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 754	2 568	1 865	**3 457**
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**86 435**	**18 201**	**2 643**	**101 993**
TOTAL	**86 435**	**18 201**	**2 643**	**101 993**

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Co

APOIN
13 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Tél : 03 88 07 49 86

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

►► Etat des créances :

	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	0	0	0
Actif circulant & charges d'avance	101 767	100 615	0
TOTAL	**101 767**	**100 615**	**0**

►► **Provisions pour dépréciation**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Comptes de tiers	0	0	0	**0**
Comptes financiers	0	0	0	**0**
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**

5. Notes sur le bilan passif

►► **Variation des fonds associatifs**

Réserves pour projet de l'entité	0				**0**
Autres réserves	0				**0**
Report à nouveau	101 623		29 201		**130 824**
Excédent ou déficit de l'exercice	29 201	-29 201	16 563		**16 563**
Situation nette	**130 824**	**-29 201**	**45 764**	**0**	**147 387**
Fonds prores consomptibles					**0**
Subventions d'investissemen	19 318		23 225	8 281	**34 262**
Provisions réglementées					**0**
TOTAL	**150 142**	**-29 201**	**68 989**	**8 281**	**181 649**

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

APOIN
13 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Tél : 03 88 07 49 86

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

►► Provisions pour risques et charges

	Début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	
Provisions autres				0
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	**0**	**0**	**0**	**0**
Pour litiges				0
Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				0
Autres	5 106	283		5 389
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	**5 106**	**283**	**0**	**5 389**
Sur comptes clients, usagers	655		655	0
Autres				0
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**655**	**0**	**655**	**0**
TOTAL GENERAL	**5 761**	**283**	**655**	**5 389**

Dont dotations et reprises	d'exploitation	
	financières	
	exceptionnelles	

►► Subventions d'investissement

Nom du finaceur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
AG2R	Invest. Compost	9 000			9 000
Fondation Vinci	Invest. Compost	7 000			7 000
DDETS - FDI	Invest. Compost	6 900			6 900
Fonds de dotation FAPE EDF	Invest. Compost	15 000			15 000
ADEME	Invest. Compost	10 569			10 569
DDETS - FDI	Invest. Véhicules	23 225			23 225
TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		**71 694**	**0**	**0**	**71 694**

Nom du financeur	Motif de la subvention	Montant au début de l'exercice	Quote-part virée au résultat sur l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Investissement compost		29 150	8 281		37 431
					0
TOTAL SUBVENTIONS INSCRITES AU RESULTAT		**29 150**	**8 281**	**0**	**37 431**

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

APOIN
13 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Tél : 03 88 07 49 86

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

►► **Etat des dettes**

	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	8 521	8 521		
Dettes fiscales & sociales	22 065	22 065		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	830	830		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**31 416**	**31 416**	**0**	**0**

6. Notes sur le compte de résultat

►► **Concours publics et subventions**

Autorités administratives	Motif de la subvention	Montant notifié sur l'exercice	Montant perçu sur l'exercice	Montant perçu d'avance et reporté sur l'exercice	Montant restant à percevoir sur l'exercice suivant	Montant perçu d'avance reporté sur l'exercice suivant
EPCI	Fonctionnement	13 300	13 300		0	
EPCI	Fonctionnement	19 087	9 543		9 544	
EPCI	Fonctionnement	1 337	1 251		86	
Col. Eur. Alsace	Fonctionnement	23 500	23 500		0	
Col. Eur. Alsace	FSE 2021	36 860	18 430		18 430	
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		**94 084**	**66 024**	**0**	**28 060**	**0**

Autorités administratives	Motif du concours public	Montant notifié sur l'exercice	Montant perçu sur l'exercice	Montant perçu d'avance et reporté sur l'exercice	Montant restant à percevoir sur l'exercice suivant	Montant perçu d'avance reporté sur l'exercice suivant
DIRECCTE / ASP	Aide aux Postes	222 408	211 920		10 488	
DIRECCTE / ASP	Aide aux Postes	8 000	667		7 333	
TOTAL DES CONCOURS PUBLICS		**230 408**	**212 587**	**0**	**17 821**	**0**

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

APOIN
13 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Tél : 03 88 07 49 86

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

►► Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels	**24 565**
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	16 284
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 281
Charges exceptionnelles	**2 941**
Sur opérations de gestion	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	2 941
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**21 624**

7. Autres informations

►► Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagement assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 5 389 euros.

Les hypothèses retenues pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont :
- Départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Taux moyen d'augmentation des salaires : 1,50 %
- Taux d'actualisation retenu : 2 %
- Taux moyen de charges sociales : 30 %

►► Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

►► Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Non cadres	5	
TOTAL	**6**	**0**

►► Evaluation des contributions volontaires en nature

AUDEOS
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes

APOIN
13 rue du Ried
67590 SCHWEIGHOUSE SUR MODER
Tél : 03 88 07 49 86

UNION EUROPÉENNE

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

Répartition par nature de produits	N	N-1
Dons en nature	483	607
Prestations en nature		
Bénévolat	3 000	3 000
TOTAL	**3483**	**3607**

Répartition par nature de charges	N	N-1
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations	483	607
Personnel bénévole	3 000	3 000
TOTAL	**3 483**	**3607**

- AUDEOS -
1 Allée d'Oslo
67300 SCHILTIGHEIM
Commissaire aux Comptes